

The logo for XAnge, featuring the word 'XAnge' in a red, sans-serif font. The 'X' is stylized with a horizontal bar through it. Below the logo is a thin red horizontal line.

Siparex XAnge Venture

LETTRE ANNUELLE FCPI AMBITION INNOVATION

AU 31 DÉCEMBRE 2022

Cher Souscripteur,

Nous avons le plaisir de vous adresser la Lettre Annuelle du FCPI Ambition Innovation dans laquelle vous trouverez le détail de l'activité du Fonds.

Lors de l'exercice 2022, le Fonds a procédé à la cession définitive des titres qu'il détenait dans la société Zenchef.

Au 31 décembre 2022, le Fonds détient douze participations actives.

Dans la section « Focus Participations » en page 2 de cette lettre annuelle, nous vous présentons l'évolution de la société Wandercraft ainsi que celle de la société Zenchef.

Le 9 novembre 2022, nous vous avons adressé un courrier vous informant que les cessions réalisées par le Fonds ont permis de procéder à une 1^{ère} distribution partielle, de 37 € par part A le 15 novembre 2022.

Ce montant représente 7,4% de la valeur nominale des parts (500 €).

Le FCPI Ambition Innovation arrive à échéance au 31 mai 2023. Afin de préserver les intérêts des porteurs de parts et de céder les titres des sociétés du portefeuille du Fonds dans les meilleures conditions possibles, la Société de Gestion a, en accord avec le dépositaire, décidé de proroger la durée de vie du Fonds pour une première période d'un an s'achevant le 31 mai 2024 conformément au règlement du Fonds. Une dernière prorogation d'un an est encore possible sur décision de la Société de Gestion.

L'équipe d'investissement suit activement l'ensemble des participations du Fonds et poursuit la recherche de création de valeur au mieux des intérêts des porteurs de parts.

Nous vous informons du changement d'adresse de notre siège social depuis le 1^{er} avril 2022, transféré au 5 rue Feydeau, 75002 Paris.

Nous vous remercions de votre confiance.

L'équipe de gestion

Retrouver toute l'actualité de vos Fonds sur www.siparexfondsfiscaux.com
**Pour toute information complémentaire, votre Conseiller La Banque Postale
se tient à votre disposition**

***Nous vous rappelons que la performance du Fonds est directement liée à celles des entreprises dans lesquelles il investit, qui pourront être positives ou négatives.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.***

1 — PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

Avec un savoir-faire éprouvé depuis 1999 dans la gestion de Fonds de défiscalisation du lancement à la clôture, notre équipe, qui dispose d'une expertise spécifique dans les domaines du numérique, des technologies avancées à usage industriel (cleantech, optique etc...) et de l'impact, a un rôle d'accompagnement qui va au-delà de la participation financière. Elle apporte son expérience technologique et ouvre également aux PME innovantes l'accès au réseau de partenaires et d'investisseurs du Groupe Siparex, tout en accompagnant les dirigeants dans leur stratégie de développement.

Nous vous rappelons que les FCPI sont des placements non garantis en capital dont l'objectif est de renforcer les fonds propres des entreprises innovantes non cotées présentant des perspectives de croissance. L'équipe de gestion est chaque jour mobilisée afin de sélectionner rigoureusement et d'accompagner dans la mise en œuvre de leur stratégie les entreprises qui présentent les meilleures opportunités d'évolution, cet accompagnement ne constituant en aucun cas une garantie de succès ou de performance.

2 — FOCUS PARTICIPATION

La Société de Gestion est amenée, dans l'intérêt des porteurs de parts, à exercer ses droits de vote lors des Assemblées Générales des sociétés dans lesquelles le Fonds détient des participations.

PRÉSENTATION

WANDERCRAFT

Wandercraft a été créée en 2012, par deux ingénieurs polytechniciens et un ingénieur en robotique. Leur ambition est de proposer aux patients une alternative au fauteuil roulant.

Elle conçoit et commercialise des exosquelettes pour des personnes à mobilité réduite, devenant ainsi un leader mondial de la robotique de marche. Son exosquelette Atalante permet la marche auto-équilibrée, mains libres.

Sa technologie innovante de stabilisation autonome, protégée par 30 brevets internationaux, a été conçue dans le but de maintenir l'équilibre des patients en position debout et leur permettre de faire des exercices de renforcement musculaires en toute sécurité.

Elle s'adapte à la morphologie et aux capacités de chaque patient et donne à celui-ci la possibilité de démarrer pas à pas dans le but de progresser vers une démarche plus naturelle. Ceci permet un gain de temps en limitant le nombre de séance pour le patient et le thérapeute.

Wandercraft se développe en Europe depuis 2019 et continue de se déployer à l'international notamment aux Etats-

WANDERCRAFT

Unis où elle a obtenu l'autorisation de la Food and Drug Administration (FDA) lui permettant ainsi de commercialiser Atalante pour la rééducation de patients victimes d'un accident vasculaire cérébral (AVC). Sur le long terme, Wandercraft ambitionne d'obtenir les mêmes autorisations que celles qu'elle a en ce moment en Europe.

La start up vient d'ouvrir son premier bureau à New York en septembre dernier où elle projette d'embaucher 10 employés cette année. Le marché américain, où les dirigeants constatent un réel engouement des hôpitaux de rééducation, représentera 50% des ventes de Wandercraft. Elle espère effectuer ses premières ventes dès le premier semestre 2023. Pour renforcer sa croissance et son équipe, constituée de 95 salariés dont 60 ingénieurs, elle prévoit également 15 autres recrutements en France.

En parallèle de son développement aux Etats Unis, Elle travaille sur la création d'un exosquelette plus fin et simple d'utilisation afin d'aider les personnes à mobilité réduite du secteur privé dans leur vie quotidienne.

CESSION

ZENCHEF

Créée il y a 13 ans, Zenchef a développé un logiciel de réservation, simple d'utilisation, qui garantit l'indépendance des restaurateurs, vis-à-vis des grandes plateformes comme The Fork. Les réservations sont gérées par le restaurateur, sans commissions ni intermédiaires, au prix d'un abonnement fixe.

Cette offre s'est progressivement enrichie avec un service de fidélisation, de création de sites internet pour les restaurants (gastronomiques, traditionnels, saisonniers, groupes de restaurants) et la gestion du budget marketing sur les réseaux sociaux.

Leader en France, Belgique et Suisse, Zenchef est présente dans 15 pays, et s'est développée grâce à l'engagement de plus de 100 collaborateurs. Son logiciel est utilisé par plus de 7 500 clients.

En une décennie, sa solution innovante a permis de gérer plus de 50 millions de réservations avec ses partenaires soit plus de 170 millions de repas.

zenchef

Pendant l'exercice écoulé, le Fonds a procédé à la cession définitive des titres qu'il détenait dans la société Zenchef depuis octobre 2015, à un investisseur financier, qui prend le relais pour financer la croissance de la société et accompagner son développement en Europe et aux États-Unis.



Les performances du Fonds sont directement liées à celles des entreprises dans lesquelles il investit, qui pourront être positives ou négatives.

3 — FCPI AMBITION INNOVATION

—
Avantage fiscal
à l'entrée**
—
ISF 45 %
—

** sous réserve de respecter les conditions fiscales

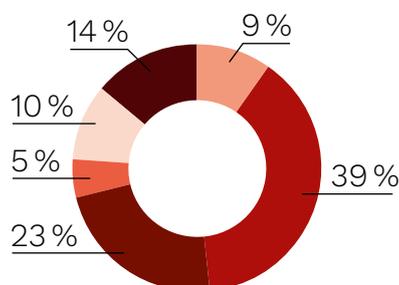
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2022

Actif net du Fonds au 31/12/22	4 402K€
Valeur de souscription	500,00€
Distributions totales	37,00€
Valeur liquidative au 31/12/22	528,75€
Valeur liquidative + distributions au 31/12/22	565,75€
Évolution depuis l'origine (hors avantage fiscal)*	13%
Évolution depuis l'origine (avec avantage fiscal)*	106%

* hors droit d'entrée

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Nous vous rappelons que le Fonds est un placement non garanti en capital.

RÉPARTITION SECTORIELLE DU PORTEFEUILLE



- Industrie mécanique, électrique
- Informatique
- Internet
- Services aux entreprises
- Services grand public
- Tourisme / Loisirs

PARTICIPATIONS ACTIVES DU PORTEFEUILLE

AB TASTY	Solution permettant aux sites internet de tester et d'améliorer l'efficacité de leurs pages
ARCURE	Société de haute technologie spécialisée dans le traitement de l'image
ELUM	Éditeurs de logiciels de supervision et pilotage de système énergétiques
EVANEOS	Site internet de vente de voyages personnalisés
HABX	Plateforme permettant aux acquéreurs de logements neufs de les personnaliser
HOMEREZ	Service en ligne de location de résidences secondaires
LE COLLECTIONIST	Plateforme en ligne de location saisonnière de villas et résidences secondaires de luxe avec services (ménage, cuisine, concierge...)
POLLEN	Solution clef en main pour industriels et laboratoires de recherche dans le domaine de la nanométrie
RAISIN DS (Ex Deposit Solutions)	Revendeur de produits financiers en ligne
SENSORBERG	Solutions pour digitaliser la communication et les accès au sein des bureaux, espaces de co-travail et hôtels
WANDERCRAFT	Exosquelette pour les personnes paraplégiques et myopathes
WORKLIFE (Marque Yoopies)	Plateforme de mise en relation entre familles et services de garde d'enfant sur toute la France

Autres placements — Conformément à la stratégie du Fonds, le solde des actifs peut être investi dans des placements de trésorerie et notamment des OPCVM monétaires.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Code ISIN	FR0012584282	Date de fin de vie minimum	31/05/2023
Date de création	2015	Date de fin de vie maximum	31/05/2025
Durée de vie	8 ans	Rachats de parts bloqués jusqu'à ⁽²⁾	fin de vie du Fonds, prorogations incluses
Prorogation ⁽¹⁾	1 ^{ère} prorogation en cours		

(1) La durée de vie du Fonds pourra être prorogée pour une seconde période d'un an sur décision de la Société de Gestion.

(2) Conformément au règlement du fonds, aucune demande de rachat de parts n'est autorisée pendant toute la durée de vie du Fonds, hors cas dérogatoire : - décès, invalidité ou licenciement du porteur, de son époux(se), ou partenaire de PACS, soumis à une imposition commune.

Nous vous rappelons que la performance du Fonds est directement liée à celles des entreprises dans lesquelles il investit, qui pourront être positives ou négatives.

FRAIS POUR LES PORTEURS DE PARTS DE LA GAMME DES FONDS LA BANQUE POSTALE INNOVATION

Conformément aux dispositions de l'article D. 214-80-5 du Code Monétaire et Financier, la Société de Gestion vous informe du montant détaillé des frais et commissions, directs et indirects, perçus par l'ensemble des intervenants (Société de Gestion, Commercialisateurs, Commissaires aux comptes, Dépositaire, etc.) de chacun des Fonds, et des conditions d'encadrement de ces frais.

MILLESIME DE FONDS (clôture au 31 décembre 2022)	ANNÉE de création	GRANDEUR Constatée (par part)	SOMME DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DES DISTRIBUTIONS PAR PART (en €) FRAIS DE GESTION ET DE DISTRIBUTION RÉELLEMENT PRÉLEVÉS DEPUIS LA SOUSCRIPTION PAR PART (en €)									
			2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
La Banque Postale Innovation N°14	2012	Valeur liquidative + distribution Montant des frais cumulés	535,18 21,52	512,58 40,16	494,07 61,45	620,42 80,35	727,05 98,97	756,96 120,29	997,16 145,70	1133,72 164,38	1118,43 191,57	918,71 208,80
La Banque Postale Innovation N°15	2013	Valeur liquidative + distribution Montant des frais cumulés		471,77 20,99	450,42 39,21	520,40 57,19	650,12 76,07	625,10 96,67	885,24 122,23	975,06 140,98	1009,99 158,74	1026,55 177,16
La Banque Postale Innovation N°16	2014	Valeur liquidative + distribution Montant des frais cumulés			480,09 20,78	483,72 39,40	507,51 58,07	451,30 76,85	513,34 94,21	533,70 112,21	490,16 129,38	585,86 146,02
Ambition Innovation	2015	Valeur liquidative + distribution Montant des frais cumulés			488,95 12,28	471,42 33,91	481,64 58,28	454,17 82,72	530,59 105,61	506,67 130,22	573,83 154,66	565,75 178,94

Frais de gestion et de distribution (hors droit d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée). Il s'agit donc du cumul des frais prélevés depuis l'origine du Fonds. Les montants des frais ainsi que les valeurs liquidatives, majorées des distributions, figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires applicables aux Fonds mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du code général des impôts.

MENTION GÉNÉRALE DE L'AMF

Votre attention est attirée sur le fait que l'argent est bloqué pendant la durée prévue au Règlement du Fonds, sauf cas de déblocage anticipé prévus dans le règlement. L'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficiez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la Société de Gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement et de la durée pendant laquelle vous le détenez.

AVERTISSEMENT GÉNÉRAL

L'avantage fiscal octroyé par la souscription du Fonds présente notamment des risques et des contraintes suivants :

- Une part significative du Fonds est investie dans des petites et moyennes entreprises non cotées. La valeur dans les actifs du Fonds n'est donc pas le résultat d'échanges sur les marchés financiers, mais de l'appréciation de la Société de Gestion et du commissaire aux comptes du Fonds.
- Une part importante des sociétés dont le Fonds est actionnaire n'est pas cotée ou l'est sur des marchés non réglementés sur lesquels s'opèrent peu d'échanges, engendrant un risque d'illiquidité du portefeuille dont certaines positions pourraient être soldées en contrepartie d'une décote d'illiquidité.
- Risque lié à la faible maturité de certaines entreprises cibles : la performance à l'échéance du Fonds dépend du succès des

entreprises dans lesquelles ils investissent. Une partie de ces investissements est réalisée dans des entreprises de création récente, qui présentent des risques de défaillance plus importants que des entreprises plus matures. « Les performances passées ne préjugent pas des performances futures ».

— Les rachats de parts lors de la liquidation du Fonds peuvent se faire à un prix inférieur au prix de souscription, il existe donc un risque de perte en capital.

Pour plus d'informations sur les risques spécifiques du Fonds, nous vous invitons à vous reporter à son règlement et DICI (Document d'information clé pour l'investisseur) qui sont disponibles sur le site internet www.siparexfondsfiscaux.com

Le rapport annuel de gestion du Fonds est disponible sur simple demande auprès de Siparex XAnge Venture.

Les appréciations formulées reflètent l'opinion de l'auteur à la date de publication et sont susceptibles d'évoluer ultérieurement. La Société de Gestion Siparex XAnge Venture - Groupe Siparex ne saurait être tenue responsable, de quelque façon que ce soit, de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage du présent document ou des informations qu'il contient. Les informations ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques. Les éléments d'information, opinions et données chiffrées sont considérés comme fondés ou exacts au jour de leur établissement en fonction du contexte économique, financier et boursier du moment et reflètent le sentiment à ce jour de la Société de Gestion. Elles n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification. Le présent document ne peut être reproduit, totalement ou partiellement, diffusé ou distribué à des tiers, sans l'autorisation écrite préalable de la société. Cette Lettre est un document d'information exclusivement destiné aux porteurs de parts et doit être traité de manière strictement confidentielle. XAnge est la marque de l'activité innovation du Groupe Siparex, spécialiste français indépendant du capital investissement, et sa Société de Gestion est Siparex XAnge Venture.

Pour toute information complémentaire, votre Conseiller La Banque Postale se tient à votre disposition.

XAnge

Siparex XAnge Venture

5 rue Feydeau, 75002 Paris
T. 01 53 93 00 90
serviceclients@siparex.com

siparexfondsfiscaux.com
xange.fr

Société par actions simplifiée au capital de 1 372 800 € - 452 276 181 RCS Paris
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n°GP-04000032 - N°TVA : FR 24 452 276 181